

**AVIS PUBLIC  
ENTRÉE EN VIGUEUR**

---

AVIS est donné par la soussignée, greffière par intérim de la Ville, que lors de la séance ordinaire du 13 décembre 2022, le conseil de la Ville de Sainte-Catherine a adopté le règlement suivant:

RÈGLEMENT NUMÉRO 1008-00-37

*« Règlement modifiant le règlement numéro 1008-00 tel qu'amendé concernant la circulation, le stationnement et la sécurité publique »*

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne désirant prendre connaissance du règlement peut le faire en consultant le site Internet de la Ville ou en faisant une demande aux Services juridiques et greffe, par courriel au [greffe@vdsc.ca](mailto:greffe@vdsc.ca).

Donné à Sainte-Catherine, ce 16 décembre 2022



Danielle Chevette, greffière par intérim  
*Services juridiques et greffe*